

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21107**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit Economie-Gestion, Mention Sciences du Management, Spécialité Comptabilité - Contrôle - Audit (CCA)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bourgogne - Dijon, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Bourgogne, Recteur de l'Académie de Dijon Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Activité de production de tout ou partie des états comptables et financiers d'une structure simple ou complexe ;
- Activité d'audit légal ou contractuel de tout ou partie des états comptables et financiers d'une structure simple ou complexe ;
- Accompagnement d'une entreprise en phase de création, développement, transformation ou transmission dans les domaines de la comptabilité, du droit et de la gestion ;
- Réalisation d'études ou de conseils dans le domaine comptable, juridique, fiscal ou social à la demande d'une entreprise
- Activité de contrôle de gestion au sein d'une entité ;
- Activité d'analyse et de diagnostic financier au sein d'une entité simple ou complexe
- Participation à la détermination et à la mise en œuvre de la politique financière d'une entité simple ou complexe ;
- Participation à la conception et à l'utilisation d'outils de comptabilité de gestion.

La production des informations financières est de plus en plus automatisée et toujours plus abondante. Leur interprétation et leur exploitation à des fins de gestion ou pour satisfaire à des obligations légales et réglementaires sont d'une complexité croissante. Les emplois visés supposent une grande autonomie de travail et des compétences techniques dans les domaines suivants : comptabilité, finance, droit des affaires, droit social, droit fiscal, informatique et management. De plus, la maîtrise de l'anglais appliqué aux affaires et une bonne culture économique sont indispensables. La personne doit savoir analyser et interpréter l'ensemble des opérations et concevoir le système d'information comptable et financier d'une organisation en s'appuyant sur des ressources informatiques. Elle doit être capable de produire les états financiers d'entités complexes, les déclarations fiscales et sociales correspondantes, de conseiller un client ou une direction sur les choix les plus opportuns, d'intervenir sur le dossier de révision légale ou contractuelle de telles entités, de produire et d'exploiter les informations de gestion (comptabilité de gestion et budgets), de gérer les ressources financières de l'entité (placements, gestion des comptes de tiers, gestion du risque, gestion des ressources financières du haut de bilan). Dans son domaine, elle doit savoir négocier avec les tiers (exemple : banques) ou assister un client ou une direction en cas de contrôle fiscal ou social. Elle doit également savoir rechercher dans la documentation technique (par exemple, le Code général des impôts) les réponses à une question imprévue et parfois complexe et communiquer par oral et par écrit, parfois en anglais, les résultats de son travail (exemple : préparer la communication financière de l'entreprise).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Services comptables et financiers, de contrôle de gestion ou d'audit interne dans une entreprise industrielle ou commerciale ou dans une organisation publique ;
- Cabinets d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes
 - chef de mission ou chef de groupe dans un cabinet d'expertise comptable en charge d'un portefeuille de clients, sous la responsabilité directe d'un expert-comptable ;
- collaborateur dans un cabinet de commissariat aux comptes, sous la responsabilité directe du commissaire aux comptes ;
 - expert-comptable stagiaire ;
- responsable comptable dans des structures moyennes ou importantes (la taille reflétant approximativement le niveau de complexité) ;
- responsable de la consolidation ;
- contrôleur de gestion ;
- responsable administratif et financier d'une structure moyenne ou grande ;
- responsable du service d'audit interne d'un groupe.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

4 semestres de formation décomposés en 5UE de 6 ECTS par semestre exception faite du semestre 4 (4 UE).

Année 1 - Semestre 1 (30 ECTS - 6 ECTS /UE):

- UE 1 : Gestion financière
- UE 2 : Langues et langages 1
- UE 3 : Gestion comptable et fiscale
- UE 4 : Gestion juridique

- UE 5 : Gestion stratégique et opérationnelle

Année 1 - Semestre 2 (30 ECTS - 6 ECTS /UE):

- UE 1 : Environnement financier
- UE 2 : Contrôle de gestion et systèmes d'information
- UE 3 : Langues et langages 2
- UE 4 : Gestion comptable
- UE 5 : Droit et fiscalité

Année 2 - Semestre 3 (30 ECTS - 6 ECTS /UE):

- UE 1 : Droit et comptabilité des structures 1
- UE 2 : Environnement comptable international
- UE 3 : Audit des structures
- UE 4 : Management comptable et financier
- UE 5 : Environnement économique de l'entreprise

Année 2 - Semestre 4 (30 ECTS) :

- UE 1 : Droit et comptabilité des structures 2 (6 ECTS)
- UE 2 : Comptabilité et fiscalité (6 ECTS)
- UE 3 : Environnement juridique et international (6 ECTS)
- UE 4 : Stage et relations professionnelles (12 ECTS)

Le stage réalisé au semestre 4 (U8) fait l'objet d'une convention. En termes d'évaluation, le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage et à une soutenance orale devant un jury composé d'un enseignant de la formation et d'un représentant de l'organisme ayant accueilli le stagiaire.

Pour le reste, la certification est soumise aux règles en vigueur au sein de l'Université de Bourgogne, organisme certificateur.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants et professionnels ayant participé à la formation
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants et professionnels ayant participé à la formation

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Dispense des épreuves 2,3,5,6 et 7 du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25/04/2002 relatif au diplôme national de Master (NOR: MENS0200982A)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation de l'Université de Bourgogne du 04/09/2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 - Code de l'Éducation : articles R613-32 à R613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www2.u-bourgogne.fr/ode/>

Autres sources d'information :

Site du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables www.cs.experts-comptables.org

Site de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes : www.cncc.fr

Site de l'uB

Lieu(x) de certification :

Université de Bourgogne - Dijon : Bourgogne Franche-Comté - Côte-d'Or (21) [Dijon]

UNIVERSITE DE BOURGOGNE Maison de l'Université BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Dijon

Historique de la certification :